



SINGULIER2025 : EPE ou OPA ?

Chères et chers collègues,

Nous avons découvert par la presse ([ici](#), ou encore [ici](#)) que l'Université Lyon 1 a adressé une proposition aux différents établissements du site lyonnais et stéphanois concernant la création d'un EPE (Établissement Public Expérimental) qui a pour ambition "d'initier une structuration cohérente du site Lyon – Saint-Etienne". (Vous pouvez retrouver les expressions de nos camarades de Lyon 1 sur leur [site](#).)

Nous apprenons avec consternation que la présidence de Lyon 1 refuse de communiquer cette proposition aux représentant-es des personnels de l'université. Celle-ci a néanmoins été présentée au [CA de l'Université Lyon 2 du 26 janvier](#) et est annexée à l'acte 2024-01 "Projet PLURIEL 2024" (présent dans les délibérations). La réponse de la présidence de Lyon 2 (en annexe également de l'acte précédent) – avec laquelle Lyon 1 s'était engagée sur le projet PLURIEL2024 – a également retenu toute notre attention.

Après le naufrage du paquebot IDEX, puis le mariage avorté de Lyon 1 et Lyon 2, nous nous inquiétons à présent que Lyon 1 construise seule et de **manière autoritaire une structure non démocratique** à laquelle les **autres établissements du site seraient probablement contraints** de se raccrocher à plus ou moins court terme.

En outre, le calendrier très serré pour ce nouveau projet, avec une création d'EPE prévue pour janvier 2025, semble être taillé sur mesure pour satisfaire les ambitions carriéristes des présidents de Lyon 1 : la création d'un EPE leur permettrait en effet d'effectuer un nouveau mandat, leur second et dernier se terminant cette année.

Par ailleurs, ce projet risque d'avoir des effets calamiteux sur les conditions de travail et d'études de tout le monde au sein du site (nous vous invitons à écouter à ce sujet [l'intervention](#) de Corinne Eyraud, sociologue spécialiste du monde universitaire, dans une conférence à Lyon 2, ou à prendre connaissance de l'état déplorable de la vie démocratique dans d'autres EPE, par exemple à [Paris-Saclay](#)).

Nous, organisations CGT de l'enseignement supérieur du site Lyon – Saint-Étienne, appelons les présidences ou directions de nos établissements à nous informer en toute transparence des tractations en cours. Nous les appelons également à s'opposer aux volontés hégémoniques de la présidence de Lyon 1, qui piétinent la démocratie universitaire et sociale. Nous ne voulons pas d'un projet qui dégraderait davantage les conditions de travail de l'ensemble des personnels des établissements universitaires lyonnais et stéphanois, et qui se ferait dans leur dos. Nous veillerons à ce que les élu.es CGT demandent des comptes à leur présidence dans toutes les instances.

Les organisations syndicales CGT FERC des établissements de l'ESR du site Lyon – Saint-Étienne

Le 22 février 2024